

LE STÉNOGRAPHE CANADIEN

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

MENSUEL

Vol. VI

MONTREAL, 24 MAI 1894.

No 6

LA STÉNOGRAPHIE

ET LE

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demain aura lieu, à Québec, la réunion bi-annuelle du Conseil de l'Instruction publique.

Et plusieurs questions vont être discutées par l'assemblée.

Comme le STÉNOGRAPHE CANADIEN l'a déjà annoncé, il va être fortement question de sténographie, c'est-à-dire de rendre l'enseignement de cet art obligatoire dans toutes les académies et les écoles modèles.

Nous ne sommes pas dans les secrets des dieux, et nous ignorons encore ce qui va être décidé concernant la méthode à employer.

Laissera-t-on à chaque établissement la liberté de suivre la méthode qui lui plaira, ou fera-t-on adopter un système uniforme pour toutes les écoles?

L'avenir le dira.

Un membre du Conseil avec qui nous causons, ces jours derniers, nous disait qu'il trouvait préférable d'avoir une méthode uniforme. Nous sommes de son avis. En effet, il y a des incongruïtés multiples à laisser à chacun la liberté de suivre la méthode de son choix.

Aujourd'hui, un élève fréquente une maison d'éducation où l'on enseigne la méthode Duployé; demain, pour une raison ou pour une autre, cet élève va poursuivre ses études dans une institution où la sténographie Aimé Paris, ou autre, est en faveur.

Voilà cet étudiant tout dérouté, obligé, qu'il est, de suivre une méthode qu'il a beaucoup de difficultés à saisir à cause du mélange des signes qui, pour avoir souvent la même forme, n'ont pas la même signification.

C'est là un point important qui mérite toute l'attention des membres du Conseil.

Une autre raison qui milite en faveur de l'adoption d'un système uniforme, c'est que, par ce moyen, tous les sténographes pourront se lire mutuellement. Ce qui n'est pas un mince avantage, surtout dans le monde du commerce et de la finance.

Nous soumettons ces réflexions aux membres du Conseil qui ne manqueront pas d'en reconnaître la justesse.

Quelqu'il en soit, nous ignorons absolument si une méthode uniforme sera adoptée et, dans le cas où cela serait, laquelle réunira les suffrages. Pour nous, cette méthode est toute trouvée: c'est celle de Duployé. D'ailleurs, elle est enseignée partout en France, en Canada, jusqu'en Angleterre et aux États-Unis, où on l'a adaptée à l'anglais. Il n'y a que deux collèges dans la province

où l'on suit une méthode autre que celle de Duployé.

Cette méthode, nous l'avons dit déjà et nous le répétons, est la plus simple, la plus courte, la plus expéditive. Elle est répandue partout et opère des merveilles. Sans compter qu'elle s'apprend avec une rapidité étonnante.

Nous pouvons affirmer que son adoption officielle par le Conseil rencontrera l'approbation générale.

Nous sommes informé que la sténographie est l'avant dernier article sur la liste des ordres du jour qui seront soumis au Conseil. On nous dit que vu l'abondance des matières, la question de la sténographie pourrait bien être renvoyée à la prochaine séance, en septembre prochain. Nous ne croyons pas que le Conseil ajourne de nouveau la discussion de cet important projet. Cette question doit être résolue immédiatement; sinon, on perd un temps précieux. Car, pendant la vacance, les professeurs, sachant que l'enseignement de la sténographie est obligatoire, s'empresseront de se mettre en état de pouvoir donner des leçons à l'ouverture des classes, en septembre, ou de perfectionner ce qu'ils peuvent savoir déjà.

Si la question est renvoyée à la prochaine séance, les professeurs, pour la plupart, ne seront pas en état de pouvoir donner des leçons avant le jour de l'an et ce sera quatre mois de perdu pour l'art abrégatif, pour l'écriture du vingtième siècle, comme dit M. Duployé.

Comme on le voit, il y a urgence de régler cette question immédiatement dans l'intérêt des maîtres et des élèves.

Nous avons assez de foi dans le patriotisme et le zèle des membres du Conseil de l'Instruction publique pour ne pas douter un seul instant qu'ils ne fassent pas à la tâche de faire faire à l'éducation un immense pas dans la voie du progrès.

M. l'abbé Duployé nous fait remarquer que de tous les systèmes d'art abrégatif, dont on parle aujourd'hui, le système Duployé est le seul dont on fait usage pour imprimer des ouvrages en sténographie, des ouvrages religieux, bien entendus.

Ainsi, nous avons en sténographie Duployé des volumes de prières et de controverses; le Manuel du Chrétien, l'Imitation de Notre-Seigneur et une foule d'autres livres. Aimé Paris n'a absolument rien de ce genre et n'en aura probablement jamais.